

## ATTENTION

Avec ce nouveau service, la collecte des déchets ménagers (bac gris) ne se fera qu'une fois tous les 15 jours ! Les jours de collecte changent également.



## Où trouver vos sacs kraft biodegradables ?

100 sacs vous seront remis au lancement de la collecte permettant de tenir environ 1 année. En cas de besoin complémentaire, les sacs sont disponibles au :

**Smictom ZSV**  
40 B avenue Jean Moulin  
90 110 ROUGEMONT-LE-CHÂTEAU  
et dans les mairies volontaires.



## Des questions, besoin de conseil?

- **Téléphone :**  
03 84 54 69 44
- **Courriel :**  
biodechets.smictom.zsv@orange.fr
- **Site internet :**  
www.smictom-zsv.fr  
Rubrique :  
que faire de mes déchets/  
les biodechets



**SMICTOM**  
DE LA ZONE SOUS-VOGIEENNE

## SMICTOM DE LA ZONE SOUS-VOGIEENNE

40 B avenue Jean Moulin  
90 110 ROUGEMONT-LE-CHÂTEAU  
Tél : 03 84 54 69 44  
Fax : 03 84 22 28 49

secretariat.smictom-zsv@orange.fr  
redevance.smictom-zsv@orange.fr  
www.smictom-zsv.fr

Imprimé sur papier recyclé.  
conception & impression publi-h Uffholtz - CERNAY -

# GUIDE PRATIQUE des BioDÉCHETS



# 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023

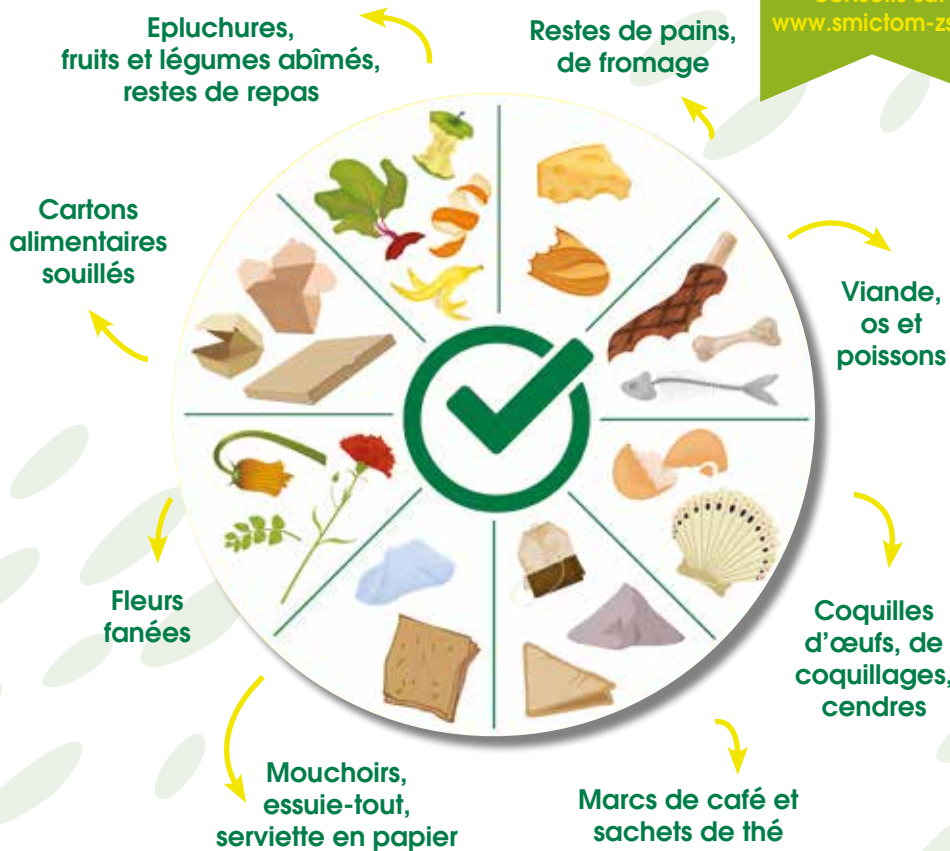
## C'est parti pour la collecte des déchets alimentaires

Financé par :



**SMICTOM**  
DE LA ZONE SOUS-VOGIEENNE

# De quels déchets parlons-nous précisément ?



Le meilleur déchet étant celui qui n'est pas produit, pensez à lutter contre le gaspillage alimentaire.  
Retrouvez nos conseils sur [www.smictom-zsv.fr](http://www.smictom-zsv.fr)

## En pratique comment faire ?

Le Smictom met à votre disposition :

- 1 bioseau
- 100 sacs kraft biodégradables
- 1 mémotri

Compris dans votre redevance incitative

## Et ensuite ...

- (1) Dans ma cuisine je dépose mes épluchures et autres restes de repas dans le sac biodégradable de mon bioseau. Le bioseau est aéré ce qui permet d'assécher les biodéchets.
- (2) Je vais déposer mon sac biodégradable au point d'apport volontaire près de chez moi.

### BONNE PRATIQUE !

Pensez à mettre le buvard au fond du sac

## MODE D'EMPLOI de la borne



Un nouveau point d'apport volontaire **DISPONIBLE** 24h/24 - 7j/7



Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, retrouvez la totalité des points de collecte des biodéchets :



[www.smictom-zsv.fr](http://www.smictom-zsv.fr)  
03 84 54 69 44

## Le tri et la valorisation des déchets alimentaires, vous le faites déjà !



**Vous avez déjà un composteur ! Pas de problème, cette nouvelle collecte est complémentaire.**

Vous pouvez y déposer vos restes de repas en sauce, les os, les arrêtes, agrumes...

### Déchets refusés :

Déchets de jardin, litières, vaisselles jetables, serviettes hygiéniques, couches, lingettes, emballages non biodégradables, produits chimiques